

AVIS PUBLIC

Édition du 28 octobre 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1255-2023

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Que lors d'une séance tenue le 23 octobre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1255-2023 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'ajouter des arrêts obligatoires à l'intersection des rues Richard-Frost et Mountain et d'arrimer les dates pour l'émission des vignettes hivernales dans les parcs municipaux de stationnement du centre-ville avec celles du Règlement numéro 1171-2022 visant à autoriser le stationnement de nuit ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 27 octobre 2023.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier